OBJET : AVIS DE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Salle du Conseil en Mairie de Parigné le

jeudi 29 octobre 2026 à 20H30

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- Commune : Convention CD35 Le Pesnay- Gare de Villamée
- Commune : Charges de fonctionnement des écoles
- Commune : devis Rangement La Grange
- Commune : Devis et factures
- Déclaration d'intention d'aliéner
- Maison des assos : Avenant MARSE
- MAM : Etude géotechnique
- MAM : Etude thermique
- Manoir des Acres : Avenants
- Commune : Effacement réseau télécom (Secteur Acres)
- Résidence du Manoir : Réseau fibre ORANGE
- Assainissement : convention de facturation STGS
- Assainissement : Tarifs 2027
- Commune : Aménagement du Carrefour La Brosse : relevé topographique
- Questions diverses

Le Maire,
Hervé GUILLARD

Hervé GUILLARD
Signature numérique de Hervé GUILLARD
Date : 2026.10.22 17:47:47 +02'00'

MAIRIE DE PARIGNÉ (I. et V.)

MAIRIE DE PARIGNÉ
23, rue de la Mairie – 35133 PARIGNÉ
☎ 02 99 97 30 56 - @ mairie@parigne.org